

Voix Suisse romande

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **44 (1997)**

Heft 5

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

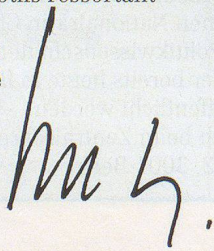
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

E d i t o r o m a n d

La récente motion déposée par la conseillère nationale Agnes Weber propose la dissolution de la PCi (voir texte intégral dans ce numéro); le Conseil fédéral, dans sa réponse, en propose le rejet pur et simple. La lecture de ce texte est édifiante. Il rabâche des lieux communs; il fait état de chiffres erronés et d'une méconnaissance totale du «chambardement» (bienvenu) provoqué par la mise en place de la réforme 95.

Toute critique comporte pourtant un fond intéressant. Dans le cas présent, on pourrait en voir deux. Le premier consiste, au même titre que la motionnaire, à se préoccuper de l'avenir et de la place de la PCi du fait même de la modification constante de la menace. C'est ce que fait en permanence l'Union suisse. Un des buts de l'USPC consiste précisément à répondre à un souci légitime de protection de la population et de l'aide à lui apporter en cas de malheur, en veillant à une bonne adéquation du binôme «produit PCi-coût», tout en tenant compte de l'évolution toute darwinienne de la société et de son cortège d'imprévus. On en veut pour preuve le prochain séminaire de l'USPC du 8 novembre 1997, qui traitera de la politique de sécurité et de la nécessité d'une protection civile. Le second a trait à la problématique de l'information. Vaste sujet. D'autant plus que comme le disait Voltaire: «Le secret d'ennuyer est celui de tout dire.» Pourtant, et nonobstant les efforts constants de l'OFPC, des cantons, des communes, mais aussi de l'USPC à travers le journal *Protection civile*, on ne peut que constater l'insuffisance de l'information, notamment à l'intention des parlementaires. Ceci n'explique pas, loin s'en faut, toutes les attaques contre la PCi. Malgré une multiplication des actions d'informations, il y aura toujours des opposants pour des motifs ressortant des arcanes de la politique. Pourtant, un opposant bien informé sera plus enclin au dialogue constructif.

René Mathey



Petit tour chez les «corbeaux»

Les chefs locaux du Jura bernois à Prêles

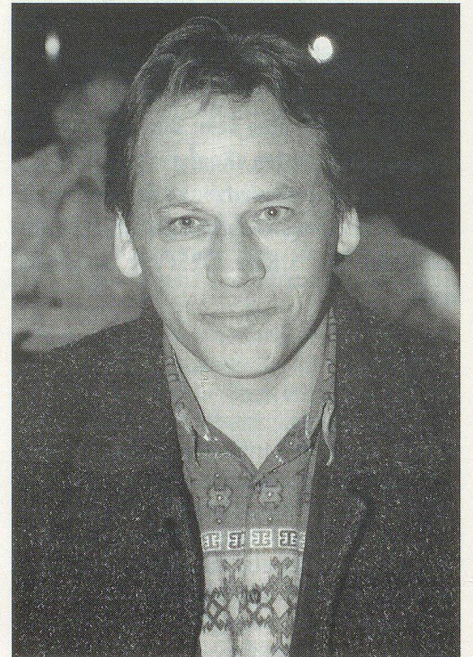
Pour son 20^e anniversaire, l'Association régionale des chefs locaux et chefs d'office de la PCi avait choisi Prêles comme lieu de son assemblée. On reconnaissait: Jean-Paul Giauque, maire de la commune et Gabriel Rais, inspecteur d'arrondissement.

RENÉ MATHEY

C'est le surnom donné aux habitants de ce village du plateau de Diesse, idéalement placé au rebord sud de la chaîne du lac de Biemme. Par temps clair, on y voit de Fribourg à Soleure avec, dans le fond, la chaîne des Alpes bernoises. On y accède facilement par une route traversant vignobles et forêt, mais le moyen le plus agréable reste encore le funiculaire datant de 1912. Celui-ci a donné d'ailleurs un essor certain au village, puisque non seulement il servait au transport de personnes et marchandises, mais qu'il a permis la construction de trois colonies de vacances et d'un hôtel très réputé. On raconte que les vacanciers y pra-

tiquaient l'équitation... à dos de vache. Cet hôtel a connu des fortunes diverses puisqu'il a servi de camp de réfugiés jusqu'en 1945, et de 1953 à 1974 il a abrité un atelier d'horlogerie. Aujourd'hui, il est transformé en appartements.

Quant à son emblème, il est d'or à un chaudron de sable. Ces armoiries, reconnues officiellement en 1946, figuraient déjà sur des documents du milieu du XVI^e siècle. Le chaudron rappelle une industrie



Jean-Paul Giauque, maire de Prêles: «Il est normal que les autorités soutiennent la PCi, mais pas à n'importe quel prix.»



Stéphane Grossenbacher, président, et Angelo Chapatte, administrateur du CRI de Tramelan.

PHOTOS: RW/INFO, PULLY

du bon vieux temps: le géminage (la récolte) de la poix.

Abritant aujourd'hui 800 habitants, Prêles a été cité pour la première fois en 1078. A cette époque l'orthographe du lieu était Prales, puis devenait successivement Prelos (1195), Préelle en 1294 et Bredels en 1352, date à laquelle Conrad de Prêles signe l'acte qui délimite les droits de l'évêque de Bâle et du comte de Nidau sur la Montagne de Diesse. De nombreux vestiges subsistent encore aux confins de la commune, sous la forme de bornes en pierre taillée sur lesquelles on découvre des dates et des armoiries gravées.

Une bonne santé

L'association témoigne d'une bonne santé, ainsi que l'a confirmé son président Stéphane Grossenbacher: sur une centaine de membres, 41 étaient présents, soit en gros le 50% et 42 ont pris la peine de s'excuser. Dans son rapport, il a été question des principaux objectifs recherchés par le rapport «stratégie 2000». Des mutations importantes seront encore nécessaires pour adapter les structures de l'instruction aux effectifs réduits et aux nouvelles tâches. Cela passera inévitablement par la fermeture du centre cantonal de Lyss et par la transformation des centres régionaux en centres de compétences. Stéphane Grossenbacher a aussi rappelé la nécessité de la promotion du regroupement des OPC. Quant au centre d'instruction francophone de Tramelan, même si la décision officielle n'est pas encore prise, il subsistera.

Du côté des finances, tout va bien. Mais il faut dire qu'une des originalités de l'association tient au fait que les cotisations de ses membres sont prises en charge par les communes. Ceci témoigne de la bonne collaboration des autorités avec leur OPC.

Cocorico...!

Du côté de Bassecourt

rm. L'Espace Setag de Bassecourt a accueilli l'assemblée générale de l'AILPCI. Dans l'assistance on pouvait reconnaître: Marcel Gaille, vice-directeur OFPC, Jacques Couche, maire de Bassecourt, Charles Socchi, chef de l'Office jurassien de PCi.

Si le coq n'a pas vraiment chanté, en paraphrasant nos amis de l'Hexagone, l'AILPCI entre pourtant de plain-pied dans les moyens de communication et d'information du 21^e siècle, en inaugurant le premier site «Internet» suisse dédié à la PCi.

Alors, que les «internauts» se branchent sur: www.ascl.com/ailpci. Ils y trouveront

beaucoup de renseignements et des liens vers d'autres sites PCi de par le monde.

Brève image de Bassecourt

Dès 2000 ans avant J.-C., la région est habitée par d'habiles artisans qui utilisent le bronze pour fabriquer des outils, des armes et autres objets décoratifs. Des pièces de monnaie des III^e et IV^e siècles, retrouvées dans les ruines d'une villa, attestent de l'importance accordée plus tard à la région et à sa situation entre Pichoux, Rangiers et Vallée de la Birse. Un premier document, écrit et daté de 1160, évoque «un moulin de Bassicort» cédé par le comte de Ferrette à l'abbaye de Moutier-Grandval. Un singulier raccourci permet de montrer que le chemin de fer et l'industrie horlogère ont contribué à l'essor économique de la localité. Cet essor se traduit par une

PHOTO: RM/INFO, PULLY



De g. à dr.: Charles Socchi, chef de l'Office jurassien de PCi, Marcel Gaille, vice-directeur OFPC, Jacques Couche, maire de Bassecourt et André Christ, président AILPCI.



De l'humidité dans les abris?

- La nouvelle génération de déshumidificateurs d'air – automatiques, robustes, fiables
- 11 modèles pour toutes les applications
- Mesures gratuites de l'humidité
- Méthode éprouvée depuis plus de 60 ans

Krüger + Cie SA
1606 Forel VD, Téléphone 021/781 27 91

Münsingen BE, Grellingen BL, Gordola TI, Dielsdorf ZH, Weggis LU, Zizers GR, Samedan GR, Siebnen SZ, Degersheim SG

Envoyez-moi une information détaillée sur vos déshumidificateurs pour abris:

Nom: _____

Adresse: _____

NPA/Localité: _____

envoyer à: Krüger + Cie SA, 1606 Forel VD

KRÜGER

poussée démographique dont la pointe se situe en 1940 et 1970, période pendant laquelle le nombre d'habitants passe de 1300 à 3000 personnes. Ce bond en avant a permis à Bassecourt d'être considérée comme une des communes les plus riches du canton. Malheureusement, comme beaucoup de régions de l'arc jurassien, la crise horlogère se traduira par une perte conséquente de postes de travail. De 1500 postes de travail dans les années 1960-1970, Bassecourt va en perdre pas moins de 750 pendant la crise. Aujourd'hui, comme le souligne le maire, si Bassecourt est toujours orienté vers le secteur horloger, le tissu économique s'est diversifié par la construction de machines-outils, le moulage plastique, la fabrication de propulseurs pour les sprays, etc. Actuellement, la population compte 3400 habitants.

Et l'AILPCi...

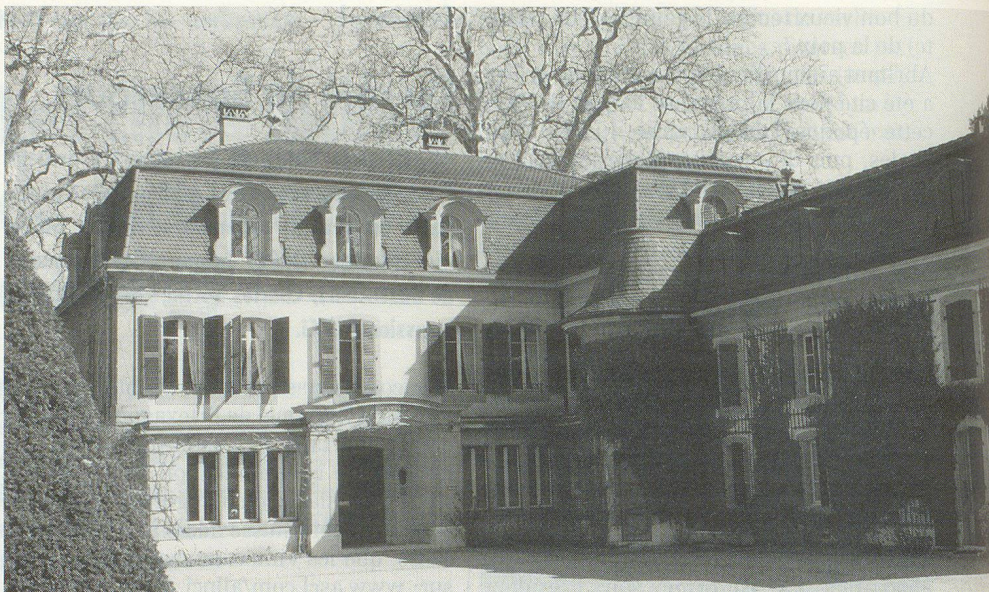
Malheureusement, l'assemblée n'a réuni que 16 personnes, auxquelles il convient d'ajouter les dix personnes du Comité. C'est un peu une déception.

Comme le relève André Christ, président, le cheval de bataille de l'AILPCi est constitué par les cours de perfectionnement pour les instructeurs volontaires (... et les autres), dont le plan quinquennal, approuvé par les offices cantonaux, a pris un essor réjouissant. En 1996, ce ne sont pas moins de 190 personnes (sur un effectif total de 250 membres) qui auront suivi les cours de perfectionnement de l'AILPCi. Le Tessin arrive en tête avec 121 personnes inscrites, suivi des 37 personnes issues des cantons de VD, VS et GE et 32 personnes d'autres provenances.

Pour André Christ, il ne fait aucun doute que la formation à l'instruction est le vecteur d'information privilégié, notamment dans les communes; dans ce sens, les cours de perfectionnement sont indispensables à l'acquisition et au maintien d'un niveau élevé.

A propos d'information, Paolo Bernasconi signale que l'organe officiel de l'AILPCi est constitué par le journal tessinois «Cashigalli, gazetta latina», avec le soutien du canton du Tessin. Ce journal dispose maintenant de quatre pages en français et quatre en italien.

Quant à Marcel Gaille, il a indiqué que si l'école d'instructeur est opérationnelle, elle a pris un peu de retard dû, avant tout, à des problèmes de traduction. Evidemment, avec la diminution des effectifs, la régionalisation ou le regroupement, on peut craindre un désengagement ou un retrait d'un certain nombre de volontaires. ▣



Le Château de Penthes à Pregny-Chambésy.

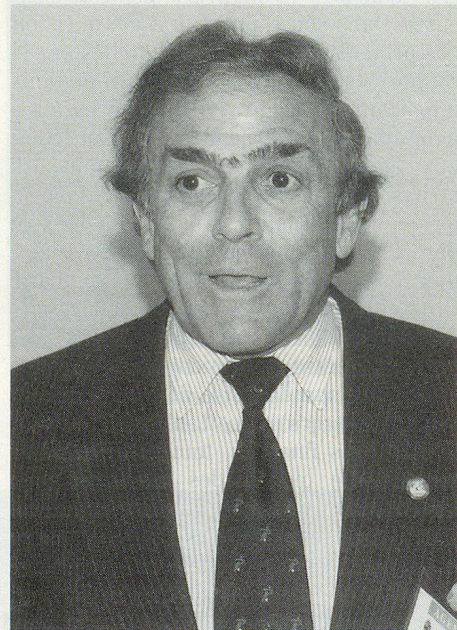
Les Suisses à l'étranger

L'AGEM au Château

rm. Ambiance particulière pour l'assemblée générale de l'Association genevoise des états-majors qui fêtait son trentième anniversaire dans le cadre exceptionnel qu'offre le Château de Penthes. Parmi les nombreux invités on reconnaissait: Sadok Snaidi, secrétaire général OIPC, Jean-Marc Mermoud, maire de Pregny-Chambésy, Guy Progin, responsable de la PCI cantonale, Pierre Kyburz, Association genevoise de PCI et Maurice Meier, président de la Fédération genevoise des sapeurs-pompiers.

Au 14^e siècle déjà, s'élevait sur le coteau de Pregny une maison forte qui appartenait aux seigneurs de Vesency, du pays de Gex. Par alliance, la seigneurie passa aux mains de plusieurs familles: celle des Sacconay, du pays de Vaud, puis celle des Charrière. A la fin du 17^e, Jacques-Charles de Charrière vendit son fief à Marc Rosset. Le domaine fut vendu une seconde fois, en 1761, à l'un des membres d'une ancienne famille genevoise, Alexandre de Sales, qui effectua les premiers travaux de transformation de la maison forte en gentilhomme. Le domaine devint ensuite la propriété des Bontems puis passa entre les mains de la famille Sarasin. En 1870 Maurice Sarasin décida de transformer la maison et lui donna l'essentiel de l'aspect qu'elle a encore de nos jours. C'est Louis Birkigt qui la revendit à l'Etat de Genève en 1972.

En 1978, un accord entre le Conseil d'Etat



PHOTOS: RWINFO, PULLY

Jean-Charles Dédo: «La PCI ne s'invente pas spontanément au moment d'un drame, elle doit prévenir et même empêcher.»

de la République et Canton de Genève et la Fondation pour l'Histoire des Suisses à l'Etranger, a permis l'implantation du musée.

Ce musée retrace, avec force détails, portraits et costumes, toute l'histoire des Suisses qui ont servi à l'étranger. Le parc splendide qui sert d'écrin à ce château abrite aussi le Musée Militaire Genevois, dans le Pavillon Guillaume-Henri Dufour. D'ailleurs, Jean-Marc Mermoud, maire de Pregny-Chambésy, a rappelé que le Château de Penthes est situé au Chemin de l'Impératrice, en souvenir de l'impératrice

Joséphine qui a vécu dans un château qui n'existe plus, sur ce que l'on appelle le Coteau des Altesses. Ce nom provient aussi des différentes personnalités qui ont habité dans la région et qui ont pour nom: le roi Baudouin, Voltaire, la famille Rothschild, etc. De plus, une bonne vingtaine de missions diplomatiques ont leur siège sur la commune. Ceci explique le fait que Pregny-Chambésy possède le taux le plus élevé de population «étrangère» puisqu'il atteint 45%.

Réflexions sur la PCi

Pour Jean-Charles Dédo, président de l'AGEM, un trentième anniversaire provoque inévitablement des réflexions, à la fois sur les «buts» de l'association et sur l'orientation prise par la Réforme 95 de la PCi.

Dans le domaine des actions entreprises, Jean-Charles Dédo plaide en faveur d'un développement de la communication à tous les échelons de la PCi. Pour l'AGEM cela se traduit aussi par un soutien aux états-majors pour la préparation et la réa-

lisation de plusieurs documents de «gestion» qui ne sont plus fournis par l'OFPC. Dans le domaine plus spécifique de la réforme genevoise, l'AGEM se montre un peu inquiète de la suppression des cours de répétition dans les communes. C'est d'ailleurs un sujet qui revient souvent dans les séances, relève Jean-Charles Dédo, d'autant plus que force est de constater avec le temps que la PCi, dans les communes genevoises, n'a pas été revalorisée, mais plutôt neutralisée. Le fait est que le manque patent d'entraînement pourrait se révéler négatif lors d'une intervention «réelle». Pour Jean-Charles Dédo: «La PCi ne s'invente pas spontanément au moment d'un drame, elle doit prévenir et même empêcher». Et d'étayer ce point de vue de l'association par le simple fait que l'engagement financier des communes en matière d'instruction est plus important que celui de la Confédération et du Canton. En effet, il ressort des chiffres que les communes participent à raison de 54,75%, la part du canton est de 18,25% et celle de la Confédération est de 27%. En ce qui concerne les constructions, le financement est as-

suré à raison de 70% par les communes alors que le Canton ne participe plus, et c'est la Confédération qui assure le 30% restant.

Appel aux sapeurs-pompiers

Même si on entend déjà parler de regroupement de communes dans le domaine des corps de sapeurs-pompiers, poursuit Jean-Charles Dédo, il apparaît indispensable qu'un dialogue permanent s'installe, notamment avec les commandants des divers corps locaux qui sont les partenaires naturels en cas d'engagement, afin d'examiner ensemble les possibilités de synergie. Quant au maire de Pregny-Chambésy, Jean-Marc Mermoud, il pense que la réforme n'a pas vraiment neutralisé la PCi dans les communes. Il en veut pour preuve le fait que les jeunes de la commune, qui ont eu l'occasion de passer par la journée d'incorporation, se montrent très positifs à l'égard de la PCi. Par contre, Jean-Marc Mermoud met l'accent sur l'un des maux endémiques de la PCi, soit le manque d'information des conseillers municipaux. ▀

Neues Design - bewährter Komfort.
Das zukunftsorientierte Helmsystem,
in Kombination mit Gehörschutz, Ge-
sichtsschild und Nackenschutz.

(Gemäss Europeanorm EN 397:1995)



PELTOR®
Helmkombinationen für
individuelle Arbeitsplätze

Ausführliche Unterlagen erhalten Sie bei:

WALTER GYR AG
8912 Obfelden

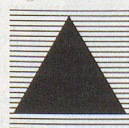
Tel. 01-761 53 72 FAX 01-761 97 15

Armbanduhr, Quarz
Swiss made, wasserdicht
Metallgehäuse

Montre suisse à quartz
boîtier noir, étanche

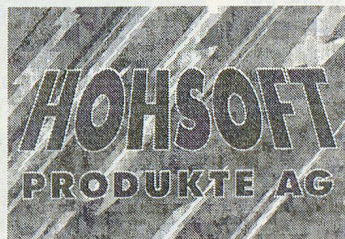
Orologio svizzero al quarzo
metallo, stagno

Bestellung/commande/ordinazione:



Schweizerischer
Zivilschutzverband
Postfach 8272, 3001 Bern
Telefon 031 3816581
Telefax 031 3822102

Jetzt Aktion!
Fr. 62.-
statt Fr. 69.-

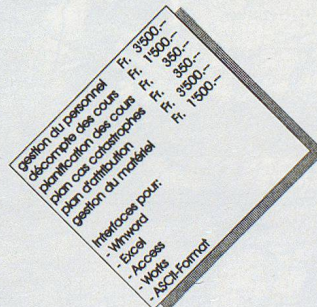


Feldstrasse 15
4658 Däniken
Tél 062/291 30 10
Fax 062/291 30 25

Agence pour la Romandie
Long Vernez 18
3280 Morat
Tél/Fax 026/672 16 24

ZI-SOFT95

Le programme informatique pour votre organisation
de la protection civile



ZI-SOFT95 est installé avec succès dans plus que 90 organisations de la protection civile en toute la Suisse

ZI-SOFT95 peut être procuré par modules. Installation et instructions à votre domicile sont compris dans les prix du programme. Paiement par acompte possible.

Demandez votre documentation ou une démonstration de ZI-SOFT95 à votre domicile.

Le bataillon acc 1 à Epeisses

L'aide en cas de catastrophe

rm. Le bataillon d'aide en cas de catastrophe effectuait pour la première fois en Suisse romande son service d'instruction des formations. C'est Epeisses (Genève) qui a été choisi pour une démonstration des neuf conteneurs interchangeables avec l'aide d'une compagnie de sauvetage et une de sapeurs.

C'est sous le commandement du major EMG Jean-Michel Landert que cette démonstration a eu lieu. Un très nombreux public (environ 200 personnes) de spécialistes, puisque composé des états-majors de sapeurs-pompiers de Genève et Lausanne ainsi que de nombreux corps des cantons romands, d'une vaste délégation de la protection civile de toute la Romandie ainsi que pratiquement tous les responsables de plans catastrophes, a suivi cette manifestation.

La démonstration a été dynamique et elle a permis de démontrer l'efficacité d'une partie du matériel à disposition du bataillon acc 1, sans ostentation aucune. Tout l'exercice a été commenté en direct par Jean-Michel Landert, avec la précision et l'humilité qu'on lui connaît. Après l'exercice proprement dit, le public s'est réparti en groupes pour examiner de plus près les conteneurs et leur contenu.

Les mentors n'ont pas épargné leur peine pour décrire les différents matériels pour satisfaire la curiosité légitime de tous les

Le maj EMC Jean-Michel Landert, cmdt du bat acc 1 commente l'exercice en direct.

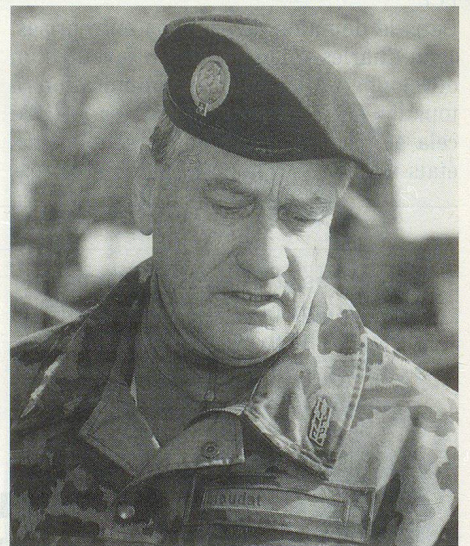


PHOTOS: RWINFO, PULLY

spécialistes présents. Tout cela sous les yeux exercés, mais critiques (comme on dit dans ces moments-là) du divisionnaire Liaudat et du colonel Zbinden, patron de l'école de recrue des troupes de sauvetage de Genève.

Le régiment d'aide en cas de catastrophe

Ce régiment est une formation capable d'engager une grande partie de son effectif dans un délai s'échelonnant de 12 à 24 heures suivant une alarme. Ses organes de conduite et de reconnaissance interviennent tôt puisque dotés de moyens d'alarme de type «bip». C'est un moyen particulier, dont dispose la Confédération, pour fournir une aide militaire en cas de catastrophe dans le pays, plus spéciale-



Le divisionnaire Liaudat apprécie...

ment en temps de paix. Il intervient en général en troisième échelon, après les formations classiques (sapeurs-pompiers, police, PCi, etc.).

Par rapport aux troupes de sauvetage et à leurs moyens lourds d'intervention, le régiment dispose de matériels spéciaux complémentaires disposés dans des conteneurs interchangeables.

Chose intéressante, ces moyens ne dorment pas dans des arsenaux. Ils sont attribués à divers centres de renfort et corps professionnels de sapeurs-pompiers, ainsi qu'à certaines formations du corps des gardes-fortifications. Ils sont disponibles en tout temps, sans formalités compliquées.

Quant au régiment, il peut compter sur un effectif de quelque 3400 militaires. Il possède: un état-major, une section d'EM, une section de conducteurs de chiens de catastrophe, une compagnie technique et quatre bataillons d'aide en cas de catastrophe.

Des spectateurs attentifs, de g. à dr.: J.-F. Cachin, cmdt SP Lausanne, J.-F. Duchosal, cmdt SSA, Genève, Olivier Légeret, cmdt SIS, Genève et J.-C. Dédo, COPC, Ville de Genève.

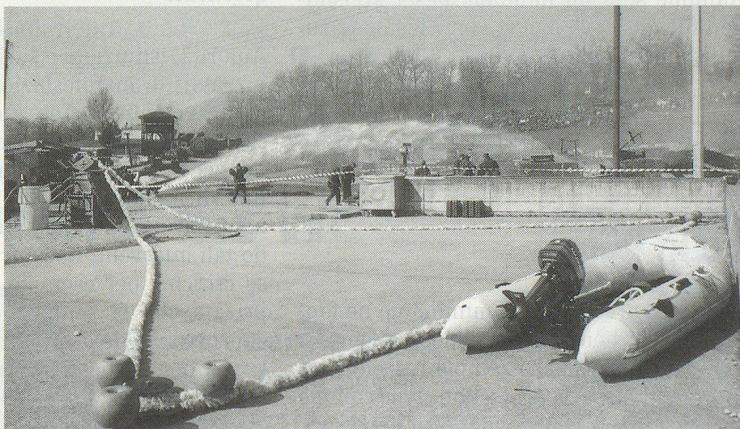




...l'engagement d'un des canons à eau du conteneur N° 6.



On «fabrique» des sacs de sable sur place (conteneur N° 7).



Lutte contre les hydrocarbures (conteneur N° 8).



Explication détaillée du conteneur N° 1.

Le bat acc 1

C'est le bataillon romand, stationné à Bulle. Il se compose: d'un EM, d'une compagnie d'EM, de trois compagnies de sauvetage et d'une compagnie de génie. Le rôle de cette dernière consiste principalement à faciliter l'accès et à assurer des franchissements difficiles, grâce à leur possibilité de construction de ponts.

Le bataillon dispose donc de 9 conteneurs spécialisés (en réalité 11 puisque 2 sont doublés) et de 3 camions permettant leur déplacement sur les lieux d'intervention. Comme on le voit, ce bataillon est extrêmement mobile et le matériel peut être ainsi rapidement engagé.

Pour en savoir plus, les 9 conteneurs se répartissent de la manière suivante: le N° 1 est dédié à la direction d'intervention; c'est lui qui dispose des moyens de transmission les plus modernes (télévision, radio, téléphone, matériel de prises de vues, etc.); le N° 2 contient le matériel nécessaire à la mesure de la radioactivité ainsi que celui nécessaire à la décontamination atomique et chimique; le N° 3 est un conteneur d'appui. Il est équipé par exemple de deux bassins de compensation de 57 000 litres, etc.; le N° 4 est spécialisé dans la production autonome de courant et de moyens d'éclairage très puissants; le N° 5 est affecté à tout ce qui compte en matière de transport d'eau; le N° 6 contient tout le matériel nécessaire à la lutte contre le feu; le N° 7 est dédié à la lutte contre les inondations; le N° 8 est plus spécialement destiné à la protection de l'environnement (pollution des eaux par hydrocarbures); enfin, le N° 9 assure le service sanitaire.

Comme tout moyen d'intervention moderne, le matériel est souvent sophistiqué. Il demande une connaissance, une formation et un entraînement de premier plan. C'est pourquoi ces conteneurs sont affectés en premier lieu aux formations de corps de pompiers professionnels. ▽

NEUKOM

Mobilier pour centres de protection civile

études et projets, fabrication

H. Neukom SA
8340 Hinwil-Hadlikon
Téléphone 01 938 33 05